

Vatican : vers un enterrement définitif de la messe traditionnelle ?

Une nouvelle constitution apostolique pourrait venir limiter encore plus la possibilité de célébrer la messe tridentine.

Publié le 21 mars 2023 · 3 min de lecture



Selon le site germanophone Summorum Pontificum du 13 janvier 2023, repris par le site allemand katholisch.de et cath.ch le 26 janvier, une nouvelle constitution apostolique viendrait limiter encore plus la possibilité de célébrer la messe tridentine.

Cette constitution établirait quatre nouvelles dispositions :

- Dans aucune église, on ne peut célébrer exclusivement l'ancienne messe.
- Dans les églises, on ne peut pas célébrer tous les dimanches selon l'ancien rite.
- L'utilisation des livres de 1962 (avec les modifications ordonnées par François) n'est autorisée que pour la célébration de la messe, mais pas pour l'administration des sacrements et des sacramentaux.
- Chaque prêtre est tenu de célébrer également selon le missel de Paul VI.

L'annonce de ce durcissement n'est, pour l'heure, qu'une rumeur. Elle s'expliquerait par le fait que certains cardinaux progressistes trouveraient la mise en œuvre de *Traditionis custodes* trop lente et indulgente.

A leurs yeux, trop d'évêques n'appliqueraient les restrictions liturgiques qu'avec hésitation et réticence. Un nouveau document plus explicite pourrait donc mettre une pression plus forte sur ces récalcitrants. A moins que le Rescrit du 20 février dernier précisant deux points de *Traditionis custodes*, n'ait été le texte dont parle la rumeur.

En tête des adversaires de la messe traditionnelle se trouve le préfet du Dicastère pour le culte divin et la discipline des sacrements lui-même, le cardinal Arthur Roche. Dans un document de décembre 2022, le prélat britannique affirmait que « la promotion de la liturgie d'avant Vatican II comme étant en quelque sorte plus sainte ou plus priante que la liturgie actuelle, n'est pas fondamentalement un problème liturgique, mais un problème ecclésial ».

Selon lui, l'unification liturgique doit représenter l'unité de l'Eglise. Quand on sait que la nouvelle messe n'existe pas, puisqu'au nom de la créativité liturgique, il y a aujourd'hui autant de messes qu'il y a de célébrants, on peut se demander si ce désir d'unification n'est pas surtout un désir de destruction de la messe tridentine.

L'avenir dira si ces menaces de restrictions qui toucheront les membres des instituts ex-Ecclesia Dei et les prêtres diocésains attachés à la messe de saint Pie V, sont fondées ou pas.

Selon *Summorum Pontificum* du 8 février, ce sont « plus que de simples rumeurs », et le document devrait paraître le 4 avril, pour l'anniversaire de la promulgation de la constitution *Missale romanum* de Paul VI (3 avril 1969).

Source : [FSSPX.News](#)

Source : laportelatine.org/actualite/vatican-vers-un-enterrement-definitif-de-la-messe-traditionnelle

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France